



# SOLIDAIRES!

Face à la crise et aux coups du sort, les matheysins doivent se mobiliser et jouer à fond la solidarité locale pour développer l'économie et maintenir l'emploi. Au cours des décennies passées, nos prédécesseurs ont su relever le défi énorme de la fermeture de la mine en jetant les bases de la nouvelle économie matheysine. Créé en 1971 à l'initiative des collectivités locales, le SMIME reste un opérateur incontournable en matière d'immobilier d'entreprise. Il travaille de concert avec l'ADM qui accueille et accompagne les créateurs / développeurs d'entreprises.

Aujourd'hui, **Matheysine-Développement**, qui regroupe sous son enseigne le SMIME et l'ADM, fait flèche de tout bois pour dynamiser le tissu des entreprises locales.

## L'objectif est toujours le même : vivre et travailler au pays !

Le fil rouge ? La solidarité des acteurs économiques.

- Premier exemple : porté par Matheysine-Développement, le **FOMEL** mobilise l'épargne locale en faveur de la création et de la reprise d'entreprises en Matheysine.
- Deuxième exemple : diffusé à grande échelle, grâce à notre journal, l'**autocollant « J'achète ici, mon pays vivra ! »** relève d'une action de communication conçue au profit des commerçants, artisans et prestataires de services installés sur le territoire. Nos emplettes sont nos emplois. Autre initiative de la même veine : **la carte de fidélité que vient de lancer « Le Commerce Murois »**, l'association des commerçants de La Mure.
- Dernier exemple en date : les collectivités locales de tout le territoire s'engagent en faveur de **la sauvegarde et de la relance du Petit Train de La Mure et de la station de l'Alpe du Grand Serre**, deux équipements touristiques majeurs qui structurent l'économie de notre territoire et sont pourvoyeurs de nombreux emplois directs et indirects.

## Restons solidaires et jouons collectif, c'est la meilleure façon d'affronter les difficultés pour en venir à bout !

**Fabrice MARCHIOL**

Président de Matheysine-Développement  
(SMIME + ADM)

**Jean-Marc LANEYRIE**

Vice-Président et trésorier  
de Matheysine-Développement



## Gratuit !

Votre autocollant à l'intérieur  
de ce numéro !

## ➔ Je souscris au FOMEL

**Le FOMEL\*,  
Fonds de Mobilisation  
de l'Épargne Locale,  
est alimenté par des  
dons des collectivités,  
des entreprises, des  
particuliers, pour aider  
à la création d'entreprise  
en Matheysine et soutenir  
l'emploi local au moyen de  
prêts personnels.**

Ces prêts à taux 0 % sont accordés aux créateurs et / ou repreneurs d'entreprises. Outre l'intérêt financier, ils permettent aux porteurs de projets de disposer d'un dossier expertisé gratuitement par des professionnels. Ce dossier peut faciliter l'obtention d'un prêt bancaire. Il s'agit de « prêts » et non de « subventions », les remboursements servant à financer de nouveaux projets.



Matheysine-Développement, sur ses propres fonds contribue au FOMEL à hauteur de 45 000 €

**Aujourd'hui, le FOMEL c'est :**

- + de 60 entreprises et 130 emplois créés ou maintenus**
- + de 90% d'entreprises en activité 3 ans après leur création**



### TÉMOIGNAGE...

**Michel DARIER** est l'un des premiers créateurs d'entreprise aidé par le **FOMEL** :

« C'est en 2000 que j'ai créé mon activité de livraison de fuel à domicile. Le prêt FOMEL m'a été d'une grande aide car il m'a permis d'investir dans mon camion de livraison.

Aujourd'hui, j'ai adapté mon activité en développant la livraison de granulé bois. L'entreprise compte actuellement 4 personnes et je viens d'acquérir sur La Motte d'Aveillans une parcelle de 1200 m<sup>2</sup>, appartenant à Matheysine-Développement, afin d'y implanter mes locaux administratifs.

La démarche qui vise à accompagner le créateur en l'entourant de professionnels m'a séduit. C'est pour cela, qu'à mon tour, j'ai souhaité adhérer à ce réseau en participant notamment aux commissions d'attribution des prêts. »

\* Ce dispositif a fait l'objet d'une consultation juridique qui a confirmé son entière légalité

**Annuaire  
des entreprises**

**Pour nos achats,  
nos travaux...  
consultons les  
entreprises locales !**

Apprenons à mieux les connaître en nous connectant sur le site internet **matheysine-developpement.com**, rubrique « annuaire des entreprises ». L'inscription des entreprises sur cet annuaire est totalement gratuite ainsi que sa consultation !

## Simple citoyen, chef d'entreprise, professionnel libéral, commerçant, retraité, je veux soutenir l'emploi en Matheysine !

Je soussigné(e) (Prénom, Nom)..... Téléphone : .....

Adresse ..... Courriel : .....

Souscris à hauteur de ..... €\* au « FOMEL Matheysine ». Cette somme a le caractère d'un don.

Je verse, ce jour, le montant de ma souscription par chèque libellé à l'ordre de « ADM – FOMEL Matheysine »

Fait à..... le .....

Signature précédée de la mention « Bon pour accord »

**Pour l'envoi de vos dons et pour toute  
correspondance contacter :**  
MATHEYSINE-DEVELOPPEMENT  
ZI des Marais - 38350 LA MURE  
Tél. 04 76 81 28 60  
E-mail : adm.ap@wanadoo.fr

# du développement économique local, ce n'est pas compliqué :

## ➔ J'achète ici...

En consommant localement, chacun contribue au maintien et au développement de l'économie du territoire.

**Appliquons cet autocollant sur notre véhicule ou notre vitrine,**

pour afficher notre solidarité avec les entreprises du territoire.



## ➔ **NOUVEAU** La carte de fidélité sur la Mure ! Une initiative profitable à tous



**Christophe DAPPEL**  
Président de l'association  
« Le Commerce Murois »

« Notre association a lancé une carte de fidélité que vous pouvez retirer dans une quarantaine de commerces adhérents.

Ils sont reconnaissables grâce à l'autocollant disposé sur leur vitrine et à leur petit drapeau extérieur. Cette carte, totalement gratuite, présente un intérêt :

- pour les clients, qui reçoivent, en fonction du nombre de points acquis, un chéquier donnant droit à des remises chez les commerçants adhérents au dispositif,
- pour les commerçants qui se réunissent autour d'une action commune mettant en avant la diversité du commerce de proximité. Plus de 2 700 cartes de fidélité ont déjà été attribuées, n'hésitez pas à demander la vôtre ! »



## ➔ Actions économiques sur le canton de Corps



**Arnaud GUILLET**  
Président de « l'Association des Acteurs Économiques du Canton de Corps »

« Notre association a pour but de valoriser et promouvoir le savoir-faire des entreprises du canton, tous secteurs d'activité confondus : agriculture, artisanat, commerce, services, professions libérales. Diverses manifestations et "actions" sont régulièrement organisées dont la "Vitrine du savoir-faire" au belvédère du Sautet ».



## ➔ **NOUVEAU** 2 associations pour dynamiser l'Alpe du Grand Serre



**Jean-Pierre REYNES**  
Vice-président de l'association  
« Alpe du Grand Serre Développement »

« L'annonce du gestionnaire des remontées mécaniques de fermer la station quinze jours plus tôt que les années précédentes a été un électrochoc pour les acteurs économiques de la commune qui ont pris conscience que les actions individuelles n'avaient pas suffisamment d'impact et qu'il fallait se regrouper, s'organiser pour être plus forts. Nous avons donc créé, au printemps, notre association avec la volonté d'avoir un projet commun : proposer une offre commerciale cohérente. Les résultats de notre travail seront visibles dès cette saison d'hiver ! »

Dans le même esprit, une association des propriétaires de la station a vu le jour cette année afin d'améliorer l'offre d'hébergement touristique.



## Le MURTEL

### est dans ses murs !

Le crédit bail immobilier consenti par le SMIME à Monsieur et Madame BIZET pour l'hôtel MURTEL vient d'arriver à son terme (15 ans). Cette échéance marque la fin de l'implication du SMIME dans cet établissement. Les élus de l'époque avaient pris la décision de soutenir cet hôtel en 1997, parce qu'il était le seul à disposer d'une capacité d'accueil suffisante au regard des besoins exprimés par les industriels matheysins (accueil de commerciaux, clients, stagiaires ...).

Pour **Fabrice MARCHIOL**, « un crédit-bail du SMIME qui arrive à son terme, c'est plutôt une bonne nouvelle car cela montre que le projet économique était viable et que tous les loyers ont été payés. L'acteur économique est désormais bien installé dans ses murs ! ».

Rappelons que le MURTEL emploie à ce jour 10 personnes pour une capacité d'accueil de 40 chambres et dispose d'une salle de restaurant de 150 places.

Selon **Pascal BIZET**, désormais propriétaire, « l'hôtel MURTEL a été notre coup de cœur lorsque nous sommes arrivés à La Mure avec notre petite famille. Nous remercions MATHEYSINE-DEVELOPPEMENT (SMIME + ADM) de nous avoir fait confiance en nous offrant la possibilité de reprendre cet établissement, ce qui était alors un pari audacieux ».

## Économie : les bonnes et les mauvaises nouvelles...

### Le sort de la société EVOLUTIF suscite de fortes inquiétudes



La société **EVOLUTIF**, que de nombreux matheysins désignent encore sous le nom d'ALLIBERT, connaît la plus grave crise de son histoire : les mauvais résultats (perte de plusieurs centaines de milliers d'euros) enregistrés ces dernières années ont imposé aux responsables espagnols du groupe KETTAL, de chercher une solution... Ironie du sort, celle-ci devrait passer par une vente à la société **ALLIBERT Indoor**, aujourd'hui implantée à Voreppe : le site de production de Saint-Honoré serait alors abandonné et seulement 19 salariés sur les 46 que compte EVOLUTIF se sont vu proposer une mutation...

Face à cette situation, les élus matheysins, Fabrice MARCHIOL, Marie-Noëlle BATTISTEL, Fabien MULYK, Charles GALVIN, Nicole DELPUECH et le Bureau de Matheysine-Développement, ont œuvré d'une seule voix. **Matheysine-Développement (SMIME + ADM)** assure la coordination de cette démarche unitaire.

Sur la forme, les élus ont entendu alternativement la direction de la société EVOLUTIF et les délégués du personnel, afin de recueillir systématiquement « les deux sons de cloche ! ».

Sur le fond, ils s'impliquent dans la recherche d'un nouvel industriel et dans l'étude du rachat éventuel des murs (les services de l'État, de la Région et du Département ayant chacun été sollicité). Matheysine-Développement a également joué son rôle d'intermédiaire entre les services du Ministère du Travail et de l'Emploi et la société EVOLUTIF, afin que soient mises en place différentes mesures sociales.

A ce jour, l'arrêt de l'activité sur le site de Saint-Honoré semblant inévitable, Matheysine-Développement étudie la possibilité de racheter le tènement immobilier. L'objectif, à terme, est de le transformer en ateliers locatifs susceptibles d'accueillir de nouvelles activités économiques créatrices d'emplois.

MATHEYSINE-DÉVELOPPEMENT  
ZI des Marais - 38350 La Mure  
Tél. : 04.76.81.28.60 Fax : 04.76.81.50.50  
[www.matheysine-developpement.com](http://www.matheysine-developpement.com)

Directeur de publication et de la rédaction : **Fabrice MARCHIOL**  
Conception / réalisation : [www.inedits.com](http://www.inedits.com)  
Crédits photos : **ADM, SMIME, Carole DRUART, Pascal BIZET, Arnaud GUILLET, Joël CHALLON, Jean-Pierre REYNES, Patrice BOUILLIN**  
Impression : **Alias**  
Imprimé à base d'encre végétale sur papier recyclé  
Numéro ISSN : 2100-1022  
Tirage : 9 500 exemplaires

Texte à destination des partenaires financiers, au nom de l'ensemble des élus du territoire, pour soutenir l'activité du Petit Train de La Mure et de la station de l'Alpe du Grand Serre

# Petit train, Alpe du Grand Serre, deux enjeux majeurs

## MOTION COMMUNE DU TERRITOIRE

Les 44 communes du territoire de Corps, Valbonnais, La Mure ont confié à Matheysine-Développement la coordination des questions économiques à l'échelle de tout ce territoire.

2012 voit 2 sujets majeurs de l'économie touristique à la croisée des chemins : l'avenir du Petit train de La Mure et l'avenir de la station de l'Alpe du Grand Serre.

Aussi, soucieux d'essayer de remplir son rôle de lieu de réflexion collective sur l'économie locale, Matheysine-Développement (SMIME + ADM) a proposé que le territoire s'exprime d'une seule voix sur ces 2 questions et fixe une feuille de route témoignant à la fois des choix politiques souhaités et de solidarités financières.

La motion ci-contre est le fruit de ce travail collectif montrant que notre territoire a été capable d'une expression unitaire sur ces sujets fondamentaux.

### → Sur le Petit train : le territoire prêt à mobiliser 2 millions !

Après avoir assisté à la présentation des 2 projets (LAVALLIN – KLEBER ROUSSILLON) et vu la différence d'impact économique entre les deux, **l'ensemble des acteurs politiques et économiques du territoire expriment leur choix en faveur du projet présenté par la société LAVALLIN.**

Sans remettre en cause la proposition de vélo-rail (projet KLEBER ROUSSILLON) qui pourrait être un complément à terme du produit touristique (sur ce site ou ailleurs sur le territoire), l'ambition du projet LAVALLIN est sans commune mesure pour l'avenir de l'économie touristique de la Matheysine et pour les retombées, tant directes que d'image, que celui-ci peut générer.

Nous prenons acte notamment que le projet LAVALLIN propose :

- un projet complet entre la Mure et la zone d'éboulement à la Clapisse (LA MOTTE SAINT MARTIN / MONTEYNARD),
- une mise en valeur de la Mine Image avec arrêt régulier (LA MOTTE D'AVEILLANS),
- un objectif commercial de 120 000 voyageurs / an et un point d'équilibre à 105 000 (alors que la précédente exploitation a atteint au mieux 93 000),
- une gestion du fonctionnement et de la commercialisation de la ligne entièrement prise en charge aux

risques et périls sans subventions publiques d'équilibre,

- des investissements d'embellissement et d'attrait importants sur les différents points d'étape de la ligne.

Aussi, conscient de l'enjeu, **le territoire exprime unanimement sa volonté politique que les pouvoirs publics se mobilisent fortement pour que ce projet aboutisse.**

Il demande :

- à **l'État**, propriétaire de la ligne, d'inscrire ce projet dans sa politique contractuelle avec l'Europe et / ou avec la Région,
- à la **Région Rhône-Alpes** de délibérer dans le même esprit qu'elle l'avait fait pour le train du « Mastrou » mais en tenant compte d'un besoin plus important de financement,
- au **Conseil Général de l'Isère**, gestionnaire de la ligne et propriétaire du matériel, de s'impliquer financièrement dans les mêmes proportions qu'il l'a fait au cours des 10 dernières années,
- au **délégué** de participer de manière significative sur ses fonds propres pour les investissements à réaliser.

Pour sa part et pour montrer sa détermination, le territoire entend répondre à la demande d'implication financière et politique émise à notre endroit par le Conseil Général de l'Isère.

Pour montrer que nos demandes à l'égard de chaque partenaire s'accompagnent d'un effort important du territoire lui-même, celui-ci exprime sa décision d'être disposé à mobiliser partiellement la fiscalité locale ou l'emprunt pour ce faire.

*A titre purement indicatif, il nous paraîtrait à la fois équitable et réalisable d'aller vers une répartition des 21 millions d'investissements estimés de la manière suivante :*

- État et Europe : 3 à 5 millions
- Région : 3 à 5 millions
- Délégataire : 3 à 5 millions
- Conseil Général : 5 à 9 millions
- Territoire « Matheysine » : 2 millions

## ➔ Pour l'Alpe du Grand Serre

Au moins aussi stratégique pour l'offre touristique globale du territoire, l'avenir de la station de l'Alpe du Grand Serre suscite un intérêt équivalent pour l'ensemble des acteurs politiques et économiques des 3 cantons.

Nous prenons acte notamment de l'économie générée directement sur ce site (environs 150 emplois saisonniers et 25 commerces) mais aussi de l'atout que constitue la présence d'une station de sports d'hiver sur ce territoire en complément du tourisme lacustre, sportif, vert et religieux en période estivale. A cela doit être pris en compte l'ensemble des impacts sur l'emploi en double activité proposé à la population du canton de Valbonnais et plus généralement sur l'ensemble du territoire.

Aussi, conscient de l'enjeu, **le territoire exprime unanimement sa volonté politique que les pouvoirs publics se mobilisent fortement pour l'avenir de l'Alpe du Grand Serre.**

Au vu de leurs finances, les collectivités locales du territoire expriment la nécessité pour elles, de bénéficier d'un étalement de leur apport sur 20 annuités, tout au long de la délégation.

A noter que les élus du territoire expriment le souhait de discuter des modalités juridiques de cette opération, notamment des obligations respectives des co-contractants en cas de survenance d'un aléa majeur ou d'une interruption avant terme de la Délégation de Service Public, et des questions de propriété des équipements réalisés au terme de la délégation.

Pour montrer sa détermination, le territoire est prêt à répondre à la demande d'implication financière et politique émise à notre endroit par les acteurs publics et privés de la station.

**Les élus conditionnent cet engagement à la présentation d'un véritable projet à court et moyen terme prenant notamment en compte la question de l'hébergement et celle de l'animation de la station.**

Par principe, ils préfèrent « flécher » ces éventuels crédits nouveaux vers deux axes précis :

- **A très court terme** : mettre en place dès cet hiver une campagne promotionnelle importante permettant de faire découvrir ou redécouvrir la station.
- **A un an** : engager des actions pour développer de nouveaux lits marchands sur la commune.

Dans cet esprit, **ils demandent au gestionnaire SATA de poursuivre son effort et de renoncer à tout retrait financier ou commercial dans le cadre d'un projet nouveau et partagé.**



## CONCLUSION

A travers cette motion, l'ensemble du territoire montre sa capacité à se mobiliser sur des projets essentiels et transversaux aux 3 cantons.

Les acteurs politiques et économiques témoignent ainsi d'une conscience forte sur la nécessité d'une politique solidaire pour l'économie et l'emploi en Matheysine dont ces projets impactent directement ou indirectement l'ensemble du territoire et l'image des 3 cantons.